



# Au Fil de l'Oule

## L' édito

*Le 7 août dernier « les plumes de Maraysse » (bibliothèques de Bruis, Moydans, Rosans et Ribeyret) avaient organisé une journée à vocation culturelle à Ribeyret dans le cadre de la manifestation « Si montagnes m'étaient contées ». Coordonné par la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes, ce projet s'est concrétisé par diverses animations au sein de chaque bibliothèque et ce depuis le mois de juin. Si l'année dernière la bibliothèque de Bruis était à l'honneur autour du projet « des auteurs près de chez vous », cette année c'est à Ribeyret que « Si montagnes m'étaient contées » a connu son point d'orgue. Au cours de cette journée, enfants et adultes ont pu bénéficier d'activités multiples et gratuites : ateliers artistiques, conférences, projections de films...*

*Parmi ces animations le débat interactif, qui s'est déroulé dans l'église de Ribeyret pour cause de mauvais temps, autour du thème « Vivre au pays, partir, venir et revenir » a été largement plébiscité par le public. C'est aussi un thème qui me tient tout particulièrement à cœur, ayant eu moi-même la possibilité de rester vivre au pays au moment où beaucoup en partaient pour aller gagner leur vie en ville. Si au cours de ce débat, les échanges ont été riches et fructueux, j'ai le sentiment que tout n'a pas été dit sur ce sujet qui nous touche forcément tous, d'où que nous soyons. La population de la vallée de l'Oule à elle seule ne recèle t-elle pas tous les cas de figure ? : ceux qui vivent au pays, ce qui en sont partis puis revenus, ceux qui y sont venus d'ailleurs pour en repartir ensuite ou bien y rester.*

*Aussi pourquoi ne pas imaginer de nous rassembler un jour autour d'une table et poursuivre cette réflexion tous ensemble, pour un « mieux vivre ensemble » avec, pour nous guider notre philosophe Christian Berner. Je vous invite à y réfléchir, dans cette perspective.*

*Une bonne rentrée à toutes et à tous !*

*Gérard Jenoux*

### Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial**
- P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO**
- P. 4 à 5 : CACT**
- P. 6 à 7 : fouilles archéologiques du col des Tourettes**
- P. 8 : les fêtes de la vallée**
- P. 9 : bibliothèque**
- P. 10 : un arbre à remarquer / Tour de France**
- P. 11 : le carnet de l'Oule**
- P. 12 : mots croisés**

# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 12 juillet 2011

### Shéma de Coopération Inter-communale : regroupement des collectivités

Le Président informe l'Assemblée que dans le cadre de la Réforme des collectivités territoriales initiée par le Gouvernement, Madame la Préfète a élaboré et arrêté un projet de schéma départemental de coopération intercommunale dont ont été destinataires, à la mi-avril 2011, tous les EPCI, communes et syndicats.

Ce schéma prend en compte les orientations suivantes :

- l'amélioration de la cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre au regard notamment du périmètre des unités urbaines, des bassins de vie et des SCOT ;
- l'accroissement de la solidarité financière ;
- la réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes ;
- le transfert des compétences exercées par les syndicats à un EPCI à fiscalité propre ;
- la rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes du développement durable.

Conformément au calendrier imposé aux collectivités, il convient par délibération de donner un avis favorable ou pas sur le projet de schéma, et ce avant le 15 juillet 2011, à défaut de quoi ce

dernier sera réputé favorable. Le Conseil Communautaire de la Vallée de l'Oule,

Vu la loi de réforme des collectivités territoriales n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 ;  
Vu le CGCT, notamment son article L5210.1.1 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président ;

Se déclare non favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale prévoyant de regrouper les huit EPCI existants dans le Buëch en deux grandes communautés de communes selon les fusions suivantes :

- un regroupement des communautés de communes du Haut Buëch, des Deux Buëch, du Dévoluy, du Serrois et de la Vallée de l'Oule.

- un regroupement des communautés de communes du Lagnais, des Baronnies et du Val de Méouge.

Le Conseil Communautaire estime qu'un tel découpage dans le Buëch entraînerait l'éloignement des services de proximité : écoles, poste, services de santé..., qui ont commencé à déserté nos villages ruraux, et que cette nouvelle échelle de territoire renforcera.

De plus, nos petits villages ruraux qui seront très peu représentés au sein d'un futur conseil communautaire qui comprendrait 59 élus, seront mis sous tutelle des villes plus importantes et de fait, la démocratie locale en sera menacée.

Les élus revendentiquent le droit de s'associer librement dans un périmètre choisi par les communes et EPCI autour d'un projet de développement local et de préservation de nos patrimoines.

Par conséquent, le Conseil Communautaire demande à Madame la Préfète une modification du projet de schéma et propose de retenir comme périmètre de la nouvelle communauté de communes : le Bassin de Vie du Serrois (évoqué à la page 34 du projet de schéma). Ainsi, le Territoire du Buëch comprendrait trois structures au lieu de deux proposées par Madame la Préfète.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité autorise le Président à transmettre cet avis à Mme la Préfète des Hautes Alpes.

### Cotisation au Pays sisteronais

Le Président fait part à son conseil de l'appel à cotisation envoyé par le Pays sisteronais à la CCVO.

Pour l'année 2011, cette cotisation s'élève à 1 € par habitant, soit pour la CCVO :  $199 \times 1 = 199 \text{ €}$

Les conseillers délibèrent et autorisent le Président à faire procéder au paiement de ladite somme.

# Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire  
du 12 juillet 2011

## Demande d'autorisation de défrichement

Le Président explique à son conseil que dans le cadre du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique relatif à la création d'une déchetterie sur la parcelle B.580 sur la commune de Bruis, il convient de déposer une demande d'autorisation de défrichement pour ladite parcelle auprès de la Direction Départementale de la Forêt et de l'Agriculture.

Vu l'article R.311-1 du code forestier ;

Entendu le présent exposé ;

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la demande d'autorisation de défrichement et à effectuer toutes autres démarches nécessaires relatives à cette dernière.



cétoine	hanneton
petite tête	grosse tête (casque)
pattes courtes	longues pattes
extrémité d'abdomen grosse	extrémité d'abdomen assez fine
couleur blanchâtre	un peu jaune

Pour l'utilisation du compost : voir notre prochain numéro.

## Un cours de compostage à la Communauté de Communes

**Le compostage est ce processus naturel de décomposition observé dans la forêt et accéléré par l'intervention de l'homme.**

Le 23 août, dans le cadre du programme R2D2 visant à réduire le volume des déchets ménagers, un cours de compostage était gratuitement proposé au public à la bibliothèque de Bruis. Cette prestation était assurée par Madame Nathalie Jourdan de la Société Recytec, un bureau d'étude spécialisé dans l'environnement et la gestion des déchets.

Quelques chiffres : quand on sait que le Grenelle de l'environnement impose une réduction de 7 % des déchets produits par habitant d'ici à 2014 et que 30 % de nos Ordures Ménagères sont constitués de matières organiques rapidement dégradables, on comprend pourquoi les initiatives se multiplient sur les territoires afin d'encourager la population au compostage domestique individuel.

« **Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme** » : Lavoisier

« **L'humus des villes doit retourner à la campagne** » : Victor Hugo

L'idée ne date pas d'hier. Mais si sa mise en pratique s'impose aujourd'hui comme incontournable c'est parce que tout ce qui est composté et valorisé sur place n'a plus besoin d'être évacué ni traité ailleurs. L'économie se situe donc en terme de transport (diminution des coûts comme des émissions de CO2).

Voici donc quelques conseils précieux pour bien réussir son compost.

\* Placer le composteur dans un endroit semi ombragé, sur une terre préalablement travaillée. Disposer au fond une couche de brindilles ou bran- chages pour assurer une bonne aération.

\* Varier ensuite les apports en alternant entre déchets verts (tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies) et déchets de cuisine (épluchures, restes de repas,...) afin de maintenir un bon équilibre carbone /azote.

\* Afin de ne pas pourrir, les tontes de gazon doivent être préalablement séchées.

\* Eviter les restes de viandes, de poissons, les os et les agrumes. Penser à écraser les coquilles d'œuf.

\* Aérer de temps en temps le compost en le mélangeant en surface, sur 10 cm au moins : cela présente l'avantage de faire fuir moucherons et mau- vaises odeurs. (Un compost réussi ne doit pas sentir mauvais).

\* Veiller à maintenir un taux d'humidité constant mais non excessif : par temps très sec et chaud, arroser le compost avec une pomme d'arrosage sans oublier les bords et les angles du composteur.

\* dans la mesure du possible, réduire au maximum les déchets en les cou- pant au sécateur par exemple, en tronçons de 5 cm.

\* Enlever les éventuelles larves de hanneton (un peu jaune, avec une grosse tête) mais laisser volontiers les larves de scarabées ou cétoines (blanches) ainsi que les autres insectes : vers thermophiles qui supportent la chaleur (vers rouges), cloportes, scolopendres, araignées,...

\* Comme avec le levain : activer le processus en ajoutant un peu de compost mûr (au moins 6 mois).

# CACT : recherche Président désespérément

Le vendredi 8 juillet avait lieu à Sainte-Marie dans la salle polyvalente l'assemblée Générale du Comité d'Animation Culturel et Touristique de la Haute Vallée de l'Oule.

Une vingtaine d'adhérents étaient présents pour écouter le rapport moral lu par le Président André Broise ainsi que le rapport financier de la trésorière Liliane Combe.

Globalement et comparativement aux autres années les chiffres montrent que l'association se maintient tant du point de vue de ses activités et de la fréquentation observée que du bilan de cet exercice. A ce jour, le CACT a 6 780 € en banque et 326 € en caisse.

Pourtant une ombre au tableau se dessine. Une ombre qui pourrait bien en 2012 porter le coup de grâce à cette association même si celle-ci a apporté tant de vie dans les trois villages de Bruis, Montmorin et Ste-Marie depuis 12 ans maintenant. On le savait plus ou moins mais cette fois c'est officiel : le Président André Broise et la Vice Présidente Eve-line Aubert, membres sortants et renouvelables ne souhaitent pas se représenter à ces postes pour l'année qui vient. Tous deux se sont exprimés avec un très vive et compréhensible émotion lors de cette dernière assemblée : « J'ai eu beaucoup de plaisir à diriger cette association pendant huit ans et je ne regrette rien, a déclaré André Broise mais aujourd'hui, l'âge avançant cela commence à être lourd à porter et je voudrais passer à autre chose, avoir plus de temps pour moi et

ma famille. Par contre si quelqu'un veut bien prendre la relève je serai là pour l'épauler, le temps que le nouveau président prenne ses marques. » Dans le même esprit Madame Aubert, très émue a constaté elle aussi que « nous ne sommes plus très jeunes, il faut savoir s'arrêter. C'est d'autant plus dur pour moi que le CACT c'est un peu mon bébé. Quand nous l'avons créé en 2000 j'en étais la Présidente. Trois ans après j'ai passé le flambeau à Dédé, lequel s'est révélé exemplaire dans cette fonction qui demande beaucoup de disponibilité et **un sens du détail qu'on ne s'imagine pas.** »

Mais, de nouveau président : il n'y en a pas, du moins pas pour l'instant. Car, comme le souligne Liliane la trésorière : « **Il faut en parler autour de nous. Si le CACT est dissout en 2012, vous savez ce que cela signifie pour la vallée !** ». L'association se laisse donc encore un an pour trouver la perle rare. En attendant une seule activité sera maintenue : la distribution des colis de Noël aux aînés de la vallée sera assurée par deux adhérentes qui en ont manifesté le souhait.



Malgré un peu de vague à l'âme chez les bénévoles, ces derniers ont quand même bu le verre de l'amitié avec le sourire.



Repas de la fête intercommunale : Dédé Broise a pris le micro pour rendre hommage aux bénévoles qui l'ont fidèlement entouré pendant plusieurs années

# Fête intercommunale

## Fête intercommunale : peut-être la dernière depuis 1999

C'est le 17 juillet qu'avait lieu à Montmorin la treizième et peut-être dernière fête intercommunale de la Haute Vallée de l'Oule. Lancée en 1999 par la Communauté de Communes, cette manifestation était depuis 2000 chapeautée par le CACT, une association très dynamique mais qui cette année semble être arrivée au bout de ses possibilités : moins de bénévoles, manque de bras, population vieillissante... Le verdict est tombé lors de l'Assemblée Générale : le Président André Broise ne souhaitant pas rempiler, l'association mise en sommeil pour un an pourrait bien être dissoute en 2012, à moins que d'ici là quelqu'un se manifeste pour prendre la relève. Certains veulent encore y croire mais il faut bien le reconnaître ce cru 2011 avait quelques accents de nostalgie.

C'était donc un peu le blues pour Dédé Broise bien sûr mais aussi pour la Vice Présidente Eveline Aubert qui voit s'éteindre là une association pleine de promesses, qu'elle avait créée en 2000. Et comme pour ne rien arranger, la météo aussi s'en est mêlée. Le banquet qui fut champêtre pendant douze ans a dû se retrancher dans la salle polyvalente pour cette treizième édition et bien entendu, ce n'était pas pareil.

Mais qu'à cela ne tienne : à l'heure du repas, les 110 convives ont voulu encore profiter de l'instant présent si bien que



l'ambiance était des plus chaleureuses et des plus amicales. Il faut dire que l'humour était à l'honneur puisque l'association avait invité le troubadour « Jean Coutarel » lequel pour la circonstance était accompagné de son virtuose de pianiste. Conte provençal aux ressources inépuisables il a fait rire aux larmes l'assemblée avec des anecdotes truculentes sur « le papé », pilier autour duquel se consolidait autrefois le patrimoine des familles paysannes. Poète parfois déroutant, à la sensibilité subtile aussi Jean Coutarel sait également faire naître une larme de regrets dans les yeux de son public en lui rappelant le bon vieux temps, ce temps où le bon sens dictait encore les décisions importantes prises au sein d'une famille.



Daniel Joubert et Jean Coutarel :  
quand le conteur local rencontre le conteur provençal !

# Montmorin, capitale de l'archéologie Haut alpine

Le mardi 9 août à 18 h un évènement peu habituel a fait se déplacer habitants et touristes en masse dans la salle d'exposition communale : de nombreuses chaises ont dû en effet être rajoutées en dernière minute pour permettre au public d'écouter l'archéologue Alain Muret venu présenter, dans le cadre d'une causerie, l'exposition archéologique issue des différentes campagnes de fouilles réalisées à Montmorin sous sa direction, au lieu dit Combauche dans le col des Tourettes, de 80 à 87.

Madame Aubert, Maire du village a résitué le contexte très particulier de cette manifestation qui s'est déroulée en présence de Richard Siri, Vice Président du Conseil Général, chargé de la Culture et du Patrimoine, ainsi que de Laurence Pinet, archéologue départementale. Le Président du Conseil Général Jean-Yves Dussere ainsi que Michel Roy, Conseiller Général du canton de Serres étaient excusés. Quelques personnalités désormais bien identifiées sur ce territoire étaient également présentes dont les professeurs Jean-Claude Daumas et Robert Laudet qui, avec un agriculteur du village sont les tout premiers à avoir repéré le site. Parmi le public on aura également reconnu quelques auteurs locaux : Gérard Denizeau, historien d'art, le félibre Bernard Gielly, le philosophe Christian Berner ou encore Michel Maximin auteur du roman préhistorique « Le berger des Tourettes ».

## Quand le musée sort de ses murs pour aller à la rencontre des habitants



De gauche à droite : Laurence Pinet, Alain Muret, Richard Siri, Eveline Aubert

Il faut dire que l'exposition dont il est ici question est composée d'objets sortis du Musée de Gap, une démarche qui n'est que très rarement mise en œuvre car très complexe, une première dans le département eut égard à la durée relativement importante pendant laquelle habitants et touristes auront tout le loisir de visiter cette exposition à Montmorin, sur la commune même où ces objets ont été trouvés, et ce jusqu'au 18 septembre prochain. Cette prouesse a été rendue possible grâce à la réelle volonté de plusieurs partenaires que sont : la Mairie de Montmorin, l'Agence Culturelle du Conseil Général et le Musée Muséum Département des Hautes Alpes. « Pour savoir où l'on va il faut savoir d'où l'on vient » : c'est en ces termes que Richard Siri a rendu hommage à cette heureuse initiative de la part de la mairie de Montmorin. Ce der-

nier a ensuite émis le souhait de faire profiter les habitants de la vallée d'un voyage au musée archéologique de Quinson, cela grâce au soutien financier du Conseil Général et l'implication de Gérard Tenoux, Conseiller Général du canton de Rosans.

## Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ...

La parole a ensuite été laissée à Alain Muret qui n'a pas son pareil pour rendre accessible à tous ses connaissances en la matière, en l'occurrence

l'habitat stratifié du col des Tourettes.

« Un site archéologique se présente comme un livre qu'on ouvre à l'envers ». Ce livre Alain Muret l'a parcouru avec le public en l'illustrant au passage d'anecdotes toujours utiles à la compréhension des différentes époques étudiées dont la plus récente : le gallo romain est datée du dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus Christ ce qui correspond à l'époque augustéenne ancienne. Dans cette couche a été découvert l'emplacement d'un puits au fond duquel l'eau était toujours présente. Plus bas une couche stérile s'explique par l'abandon du site sur une longue période.

**L'exposition archéologique issue des campagnes de fouille réalisées sur le site de Combauche dans le col des Tourettes à Montmorin peut se visiter jusqu'au 18 septembre les mardis de 9 h à 12 h et les jeudis de 14 h à 17 h**

## Montmorin, capitale de l'archéologie Haut alpine

Mais plus profond encore apparaît enfin une couche préhistorique datée du néolithique moyen, à la charnière du 4<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> millénaire avant Jésus Christ. L'étude révèle ici l'occupation du site par un peuple sédentaire : les chasséens, du nom de Chassey le Camp en Saône et Loire où cette civilisation a été dé-



Poterie reconstituée : destinées être suspendues au dessus des flammes ces ustensiles n'avaient pas encore de fond plat.

couvert pour la première fois. Les objets retrouvés à ce niveau témoignent déjà d'un important réseau d'échanges à travers le monde y compris par voies maritimes : le silex vient des contreforts du Mont Ventoux, l'obsidienne arrive de la Sardaigne, la roche verte : du Mont Viso et l'on parle de la fameuse route de l'ambre, cette résine fossile qui était importée de la mer Baltique.

En creusant davantage les fouilleurs ont encore



Reconstitution d'une meule : des graines d'épeautre calcinées ont été retrouvées, preuve que les hommes préhistoriques connaissaient déjà la technique de la torréfaction

remonté le temps pour arriver au mésolithique soit 8000 à 7500 ans avant J.C. A cette très lointaine époque vivaient les derniers chasseurs cueilleurs, dont le mode de vie était basé sur une économie dite de pré-dation (alors que plus tard, avec les chasséens on passe à une économie de production). De cette époque ont été datés des microlithes (petites pièces de silex taillées) trouvés sur le site et appelées triangles scalènes. Il s'agissait en fait de barbelures de harpons collés à l'aide de brai (colle naturelle faite de résine de pin et de cire d'abeille) sur la partie en bois de cette arme composite connue par ailleurs des archéologues comme datant de cette époque.

Alain Muret est enfin revenu sur la période du chalcolithique, (du grec khalcos = cuivre et lithos = pierre), soit 2000 à 1800 ans avant JC. C'est à cette époque que sont datées les sépultures et objets de parures issus des sites sépulcraux retrouvées dans les locus 2 et 3, non loin de l'habitat.

Un fait étrange est à noter : les ossements retrouvés dans les deux locus recèlent des différences importantes en terme de taille par exemple. Les femmes retrouvées dans le locus 3 sont en effet très petites ; leur humérus droit est très développé, preuve d'une activité répétée dont on ignore encore la nature. Tout ceci laisse supposer la cohabitation de deux populations bien différentes lesquelles ne se faisaient pas enterrer au même endroit.



Dans la salle d'exposition de Montmorin le public local est venu nombreux pour applaudir Alain Muret qui est maintenant devenu un familier dans la vallée de l'Oule.

**A noter : la causerie par Alain Muret a été enregistrée intégralement.**

**Les personnes qui le souhaitent peuvent venir écouter cet enregistrement qui est mis à la disposition du public à la bibliothèque de Brus.**

# Les fêtes de la vallée

## Celle de Montmorin : dans une très bonne ambiance

Les toutes premières festivités ont commencé le vendredi à 19 h par un apéritif convivial qu'offrait le Comité des fêtes et auquel étaient conviés tous les habitants du village. C'est chaque année un moment privilégié et très chaleureux au cours duquel peuvent enfin se rencontrer les habitants du haut du village, très peu habité le reste de l'année, et ceux du bas ainsi que des nombreux hameaux alentours.



Le samedi se déroulait le seul concours de pétanque de la manifestation puisque celui du dimanche a dû être annulé pour cause de météo exécrable. Denise Burgos, Présidente du Comité des fêtes tient d'ailleurs à s'en excuser auprès des personnes qui auraient fait le déplacement pour rien. C'est l'équipe de Kévin Cousin de Bruis et d'Ilir de Ribeyret qui a remporté ce trophée. Le jambon ( 6 kg 265) a été gagné par Patrice Calissi Baral de Bruis et le tirage de la tombola a attribué le gros lot, un téléviseur, à Régis Aubert en vacances à Montmorin. Plus tard, la soirée dansante avec le D J Bruno s'est également déroulée dans une ambiance extrêmement sympathique. Aucune génération n'a été oubliée dans le choix des tubes diffusés et, chose rare et appréciable, le niveau des décibels était savamment maîtrisé de sorte qu'il était possible de suivre une conversation tout en écoutant la musique. Félicitations donc à Bruno que beaucoup connaissent dans la vallée puisqu'il est aussi le boucher de La Motte !

## Celle de Bruis : dans la mousse !

Comme annoncé, la fête votive de Bruis s'est déroulée cette année sur les deux journées du 12 et 13 août. La soirée mousse du vendredi soir, animée par Azur Animation Événementiel en a été l'attraction principale, en tous cas la plus originale : deux jours après, on en parlait encore dans la vallée de l'Oule ! Jocelyne de Ste-Marie a particulièrement apprécié : "j'avais de la mousse jusqu'à la taille ! Et les enfants : on ne les voyait plus ! C'était super, on s'est vraiment bien amusés ! »



Gagnants des concours de boules : le vendredi : M. Le-sec et son fils de Tallard, le samedi : Sylvain Cousin de

Quant au filet garni (9,480 kg) celui-ci a été gagné par Robin Leconte de Montmorin.

Le lendemain avait lieu le traditionnel repas champêtre. Une soixantaine de personnes y ont participé. Sur les coups de midi la bonne odeur de l'agneau cuit au barbecue sous les noyers a donné quelques regrets à ceux qui ne s'étaient pas inscrits mais ce n'est que partie remise puisque cette animation est organisée chaque année à Bruis par un comité des fêtes dynamique, très bien organisé et toujours en quête d'idées nouvelles.

## Celle des voisins : dans la bonne humeur et l'amitié

Spontanément organisée par des habitants en vacances, cette fête avait lieu le samedi 20 août en soirée à Ste-Marie. Il paraît que la cuisson au barbecue était parfaite, le service : professionnel. Quant à la bataille mémorable entre bâbord et tribord on ne sait plus très bien quel fut le parti vainqueur mais qu'importe ! Une fête réussie même sans musique, et c'était un choix.



# Si montagnes m'étaient contées

Le samedi 23 juillet, la bibliothèque de Bruis proposait plusieurs animations dans le cadre de la manifestation « Si montagnes m'étaient contées » organisée par « les plumes de Maraysse » sous l'égide de la BDP.

Dans la matinée, un atelier « découverte de l'aquarelle » était animé par Marie-Claude Scotto de la Motte Chalancon. Très disponible celle-ci a répondu aux nombreuses questions des participantes et présenté les différentes techniques en se référant à de magnifiques ouvrages fournis par la BDP : Quelques règles de base ont permis aux artistes amateurs de se lancer. Un principe à retenir : la règle c'est qu'il n'y a pas de règles. En gros, tout est permis : on peut peindre avec toutes sortes de pinceau, avec une brosse à dents et pourquoi pas avec les doigts, en utilisant de la gouache, des pigments, des crayons aquarellés, ou encore avec des ocres de Rousillon mêlés à de la gomme arabique... et il faut savoir se laisser aller, ne pas avoir peur de gâcher du papier.

En fin de matinée deux des participantes se sont vu attribuer un coffret aquarelle en récompense de leur création.

L'après-midi était consacrée à une lecture de paysage dans le col des Tourettes par le



géologue Richard Maillot toujours désireux de partager son savoir. Le groupe a pu observer la haute vallée de l'Oule depuis un point de vue panoramique qui se situe au dessus du site archéologique. On y accède par un chemin assez récent qui, à cet endroit – là coupe la montagne pour laisser s'engouffrer le vent du Nord. De ce point, la vallée, datant du crétacé et arrosée par les nombreuses sources retenues dans les barres calcaires qui l'entourent, apparaît extraordinairement verdoyante, depuis le pied du Duffre jusqu'au village de Ste-Marie caché par le contrefort de Tralepu.

## Le public de la vallée de l'Oule avait rendez-vous avec son patois

De retour à la bibliothèque, le public a pu enfin découvrir avec beaucoup d'intérêt l'étude réalisée par Léa Cottavoz sur le patois de la vallée auprès de deux personnes le parlant encore : Jean Cousin et Daniel Joubert. Selon ses conclusions ce patois est une langue à part entière dérivée non pas du Français mais du Latin et des langues romanes. Le patois utilise un total de 45 phonèmes dont

plusieurs diphtongues contrairement au Français, ainsi que des consonnes affriquées :

« tch » et « dj ». A l'avenir Léa envisage de compléter son étude par un glossaire en



proposant

une orthographe adaptée afin que cette langue ait quelques chances de ne pas totalement tomber dans l'oubli lorsque les rares personnes qui la parlent encore ne seront plus là. A noter que l'Abbé Pascal de l'Epine, en son temps, (1879- 1914) avait déjà travaillé dans ce sens en écrivant des poèmes dans le patois local qu'il transcrivait en utilisant la graphie mistralienne (différente de la graphie occitane). L'étude de Léa sera prochainement disponible à la bibliothèque de Bruis.

« Si montagne m'étaient contées » a reçu le soutien de plusieurs partenaires financiers : les communes, et Communauté de Communes, la BDP (Conseil Général), l'Europe et



# Un arbre remarquable à la Rabasse

C'est un arbre **remarquable** qui n'a donc pas manqué d'être **remarqué** !

Dans le cadre de l'inventaire des Arbres Remarquables des Hautes-Alpes, l'association Méluzine, basée à St Bonnet a recensé au mois d'août 6 cormiers (aussi appelé sorbiers domestiques) dignes d'intérêt dans la Vallée de l'Oule, dont le plus gros connu à ce jour dans le département. Cet arbre est situé au lieu-dit La Rabasse, à gauche du chemin, à la hauteur de la maison. Il mesure 2,97 m de circonférence à 1,30 m du sol, et 16 m de hauteur. Remarquable à plus d'un titre, cet arbre se distingue par :

- sa dimension exceptionnelle (le cormier est une espèce à croissance lente),
- son grand âge supposé (plusieurs siècles), bien qu'il ne soit pas connu avec précision,
- sa rareté : autrefois planté par l'homme, le cormier est un arbre "oublié" qui tend à se raréfier aujourd'hui,
- sa valeur culturelle : les fruits, mûrs quand ils sont "blettes", étaient ramassés, entreposés sur de la paille pour être consommés au fur et à mesure ou transformés en alcool ; le bois quant à lui est extrêmement dur et servait à fabriquer des rabots, des engrenages de roues de moulins, etc... Ces arbres étaient donc précieux pour nos ancêtres, qui en plantaient près des fermes.



Le cormier de la Rabasse a le tronc court et ses 5 branches charpentières, les plus basses, ont été coupées dans les années 60 comme bois de chauffage. Malgré ces grosses plaies, ce vieil arbre témoigne encore d'une belle vigueur.



# Le carnet de l'Oule

## Abonnement au journal « Au fil de l'Oule »

(information à l'adresse des abonnés )

La période d'abonnement au journal « Au Fil de l'Oule » arrivera à son terme le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Les personnes qui souhaitent maintenir leur abonnement pour l'année 2011/2012, n'ont pas de démarche particulière à effectuer, si ce n'est d'envoyer leur chèque de **16, 00 €** établi à l'ordre du Trésor Public, à la perception de Serres (ou si elles préfèrent à la CCVO), dès réception de leur facture, courant octobre.

Par contre, **les personnes souhaitant résilier leur abonnement, doivent impérativement nous le faire savoir par courrier ou par mail à l'adresse suivante :**

Cathy ROUMIEU  
Rédactrice du journal « Au Fil de l'Oule »  
CCVO 05150 BRUIS

mail : [ccvocathy@wanadoo.fr](mailto:ccvocathy@wanadoo.fr)

Nous vous remercions vivement par avance pour votre fidélité et votre compréhension.

Petit clin d'œil aux « amis du livre » : les livres suivants, commandés à l'issue de la dernière rencontre du club, sont arrivés à la bibliothèque et sont disponibles pour tous les lecteurs (inscription gratuite) :

« No et moi » de Delphine de Vigan  
« Millénium, Stieg et moi » de Eva Gabrielsson  
« La régente de Carthage » de Nicolas Beau et Catherine Graciet  
« Le Diable vit à Notting Hill » de Rachel Johnson

## Vos petites annonces

*(diffusion gratuite,  
s'adresser à la rédaction  
au 04 92 66 04 21 ou  
[ccvocathy@wanadoo.fr](mailto:ccvocathy@wanadoo.fr))*

## Décès

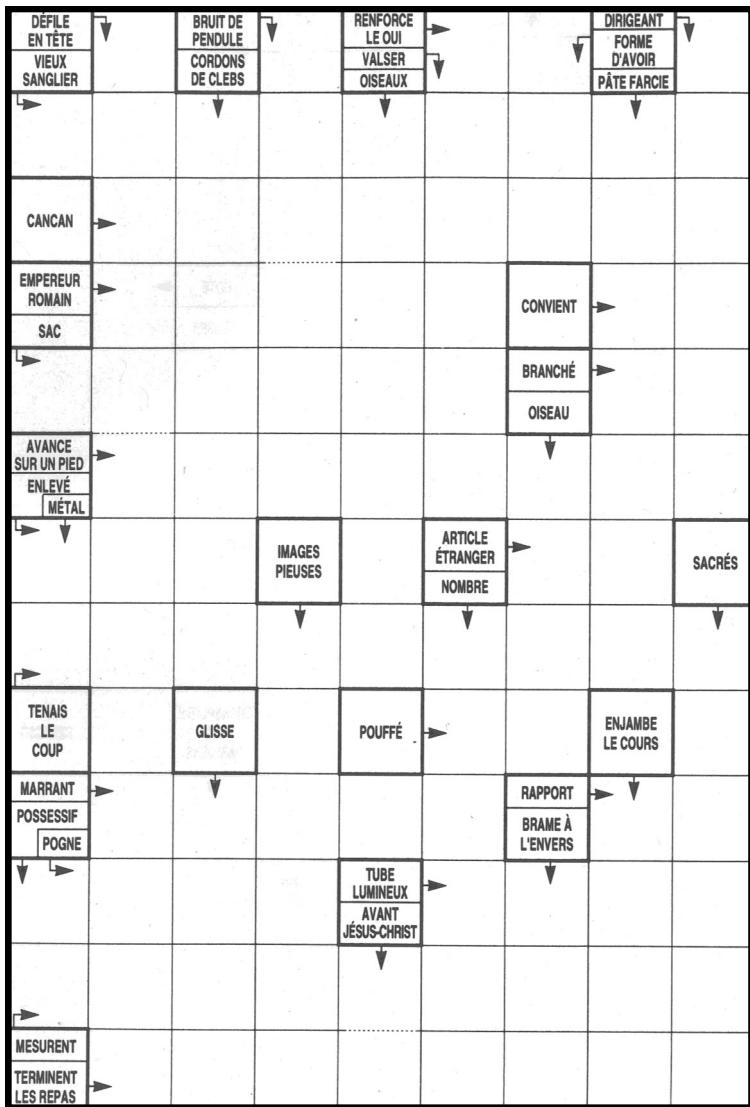
Jean-Pierre Boivinet (famille Conchy de Montmorin) est décédé le 9 mai 2011 à l'âge de 61 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 13 mai à Montmorin où il repose dans le caveau familial.

Lucienne remercie toutes les personnes qui ont à cette occasion manifesté leur soutien et pris part à sa peine par leur présence, messages de sympathie, envois de fleurs.

Jean-Pierre Boivinet résidait à Jonzac dans la Région Aquitaine où il exerçait la profession de médecin psychiatre.

Que Lucienne et toute sa famille reçoivent nos vives et sincères condoléances.

## Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



## Solution du n° 78



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village  
05150 BRUIS  
Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25  
Email: ccvopat@orange.fr  
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

**Nos heures d'ouverture au public :**  
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 30 à 17 h

## *Bibliothèque intercommunale :*

### ***Ouverte au public :***

*Le mercredi,*

Le 9 h à 11 h 30

*Et le jeudi,*

*De 9 h à 11 h 30*

TÉL: 01 02 66 01 21

**Fax: 01 92 48 53 25**

Dépôt légal : 98009  
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

## **BULLETIN D'ABONNEMENT**

## ► Mme, Mlle, M.

**NOM :**

**Prénom :**

## ■ Adresse :

**Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".**

**Montant : 16,00 €**  
**chèque établi à l'ordre de : "Trésor Pub**  
**à adresser à : CCVO 05150 BRUIS**  
**Signature :**